MA PRIME ADAPT



Conseils gratuits

ADAPTATION DU LOGEMENT

AIDES ET TRAVAUX pour faciliter votre quotidien!











Vous souhaitez adapter votre logement pour faciliter votre quotidien ou celui d'un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie ?

La Prime Adapt' de France Rénov' est là pour vous aider!

Pourquoi adapter mon logement?

La perte d'autonomie et de mobilité, qu'elle soit liée à l'âge ou à une situation de handicap, nécessite d'adapter votre logement pour rester chez soi en toute sécurité plus longtemps. Il est possible de réaliser des travaux par anticipation d'une future perte d'autonomie

#our qui?

- Personne en situation de handicap Personne âgée de 70 ans ou plus
- Personne de 60 à 69 ans sous condition de GIR (GIR 1 à 6)
- · Ayant des revenus modestes ou très modestes
- · Etant propriétaire de son logement ou locataire dans le parc privé

₱uelle aide?

MaPrimeAdapt' donne droit à une subvention de 50 ou 70 % du montant des travaux (dans la limite d'un plafond selon la réglementation en vigueur).

- · Si vous avez une baignoire : vous pouvez faire installer une douche
- · Si vous avez un escalier : vous pouvez faire installer un monte-escalier
- Si vous avez des marches pour entrer dans votre maison : vous pouvez faire installer une rampe d'accès

₱ù vous renseigner ?

Pour obtenir des informations personnalisées et être accompagné dans vos démarches, rendez-vous au guichet ECFR La Turbine du Muretain Agglo.

Une équipe dédiée est à votre disposition pour vous conseiller sur les travaux éligibles, les montants de la prime, et les démarches à suivre.

#: Espace conseil France Rénov' La Turbine du Muretain Agglo 22 rue de Louge MURET

#: 05 34 46 61 00

infoenergie@agglo-muretain.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et 13h30 à 18h00 et le samedi de 9h à 12h



N'attendez plus ! Venez-vous informer à votre guichet du Muretain Agglo.